

L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

La Vierge de Québec publie dernièrement un article sur la question de l'achat ou de la construction d'un local par le gouvernement pour l'installation de l'École Normale Laval, que nous croyons à propos de reproduire. Le voici :

On discute beaucoup, dans les journaux et les cercles politiques, la question de l'installation de l'École normale Laval.

Le bureau provincial d'hygiène a condamné le local actuellement occupé par l'École, l'ancien internat de l'Université Laval, pour cause d'insalubrité.

Le gouvernement cherche donc, naturellement, à installer l'École ailleurs.

Bâtira-t-il ou achètera-t-il, voilà la question qui se présente. Sans aucun doute, si les finances de la province le permettaient, il vaudrait mieux bâtir. Alors on serait certain d'avoir un édifice parfaitement adapté aux besoins de l'institution.

Le gouvernement possède un terrain sur la Grande Allée, acheté autrefois pour cette fin.

Mais on veut que les élèves-matres aient à leur disposition un terrain assez grand pour pouvoir faire des essais d'agriculture. Il faudrait donc s'écarter un peu de la ville.

De reste, la construction d'un édifice coûterait une somme considérable.

Le public verrait-il cette dépense d'un bon oeil ? Il est permis d'en douter ; car, il ne faut pas l'oublier, plusieurs n'admettent pas la nécessité de maintenir l'École normale pour les élèves-matres. Il a même été question plus d'une fois, de l'abolir.

Il est donc vraisemblable que le gouvernement cherchera, par voie d'achat, une installation convenable et salubre, mais aussi peu coûteuse que possible.

On parle surtout de deux propriétés : « Belmont Retrait », ou propriété MacKay, sur le chemin Ste-Foy, et « Marchmont », ou propriété Beckett, sur le chemin Saint-Louis.

On sait exactement ce que la première propriété coûterait au gouvernement : \$3,000 par année pendant onze ans, sans intérêt. Cette offre comprend le roulement et une partie, au moins, de l'amortissement.

Actuellement, le gouvernement paye à l'Université un loyer de \$5,000 — plus \$1,000 pour éclairage et chauffage. Ce serait donc une économie de \$2,000 par année, et au bout de onze ans, le gouvernement n'aurait plus rien à payer pour le logement de l'école.

Cette offre nous paraît très avantageuse, au point de vue des affaires. La propriété MacKay peut-elle servir, convenablement, à l'installation de l'école, sans travaux de réparations considérables ? Nous le croyons, puisque des personnes compétentes étaient de cet avis avant qu'il fut question d'une autre propriété : « Marchmont ».

« Marchmont », ou la propriété Beckett, occupe un site absolument enchanteur, peut-être le plus beau site des environs de Québec, dominant le fleuve, et peu éloigné de la ville. C'est une résidence princière, une propriété de luxe.

On peut même se demander s'il est à propos de louer aussi luxueusement des élèves-matres, venant pour la plupart de la campagne et destinés à y retourner, pour y exercer dans la médiocrité, presque dans la pauvreté, leur peu lucrative mais honorable profession. Le contraste entre l'école normale et l'école du village serait bien pénible.

Du reste, on ne sait pas au juste combien cette propriété somptueuse coûterait au pays. Le gouvernement aurait pu l'avoir à bien bon marché, \$30,000 pour la maison et 75 ou 80 arpents de terre situés entre le chemin St-Louis et le fleuve.

Malheureusement, un des amis politiques du gouvernement, M. l'évêque Tanguay, a été plus vil que lui. Il a acquis toute la propriété au prix de \$20,000.

Combien demande-t-il maintenant pour la maison et 25 ou 30 arpents de terre — la grandeur de la propriété MacKay ? C'est ce que le public ignore.

Puis, ne faudrait-il pas ajouter une aide pour l'installation de l'école ?

NOUVEAUX AVOCATS

LISTE COMPLÈTE DES CANDIDATS HEUREUX AUX DEUX EXAMENS Québec, 10 juin.

Un seul des candidats qui se sont présentés pour être admis à la pratique du droit, qui ont passé l'examen écrit samedi dernier, a bloqué à l'oral. Tous ceux dont les noms suivent sont donc admis à faire partie du barreau.

Section de Montréal. — W. M. Lynch, Fortunat Bourbonnière, Raoul de Lorimier, Montréal ; Joseph N. E. Descaresses, Notre-Dame de Grâce ; Edmond B. Drolet, St-Herme ; Eugène Gourea, Armand Grenier, Moise J. A. Harteau, Jean O. Lantier, Montréal ; Omer Lapiere, St-Quédore de Chertsey ; Charles E. Marchand, St-Jérôme ; Joseph A. Menier, Montréal ; Napoléon A. Millette, St-Aimé, Soré ; M. Joseph A. Mousseau, Montréal ; E. Patenaude, St-Idore ; Joseph A. N. Prunau, Paul Rainville, Montréal ; Clément Robitaille, St-Sulpice ; Frank C. Saunders, Montréal ; Hyacinthe A. Fortier, St-Hermas.

Section d'Arthabaska. — Napoléon Laliberté, Warwick, et Alphonse Gravel, Plessisville.

Section de Québec. — Louis Philippe Grenier, Québec ; Charles C. Cabana, Sherbrooke ; J. L. F. Antonio Couillard, Rimouski ; Charles A. Chauveau, de Québec ; Arthur Cannon, Joseph A. Hudon, Québec ; Jos. Eugène Chapleau, Hédelyville ; Robert Bergeron, Québec ; J. A. Simon Lapointe, Malbaie ; Joseph Arthur Tremblay, Sweetsburg.

A QUI DE DROIT.

J'ai pour « Un Bandit » toute l'admiration que peut faire naître chez moi une page de littérature qui me plaît, c'est-à-dire, non de ce sentimentalisme ennuyeux qui manque de virilité, qui sent la mollesse, non plus de ces lignes dans lesquelles l'écrivain nous jase avec des mots, et des mots encore, puis essaie de nous faire comprendre en des termes plus ou moins justes, et de nous peindre ces mille choses qui se définissent d'autant plus difficilement qu'elles s'éprouvent davantage.

Combien de ces auteurs « trop pleins de leur objet » ont, par exemple, essayé, mais en vain, de donner un caractère raisonnable à l'amour, ce promoteur si vite escaladé par les têtes de vingt ans ? Beaucoup ont parlé, combien peu ont su bien dire ; et quel est ce lui qui saura tout dire ? ... L'amour existe ! (Ah ! ça je l'ai !) N'empêche que plus on le voit de près, moins on le comprend. Et puis, amis lecteurs, vous le savez tous comme moi, plus on l'éprouve, moins on le connaît ; vouloir le sonder, c'est se perdre dans un abîme sans fond. Cependant, soit dit en passant, le sexe fort nous a de nouveau prouvé sa supériorité dans le résultat de cette analyse. Il en est parvenu, lui et toute sa faculté scientifique, à savoir : ... décomposer une si noble passion. Horreur !

Mais aussi, un peu d'humanité, faisons ce progrès, ce progrès, il en a fait d'autres ! D'ailleurs ! Les hommes ! ... Tiens ! avouons-le donc, disons-le leur sans crainte de blesser leur modestie. Ils sont loin, oh ! bien loin de se douter, qu'en somme, et extraction faite de leur bêtise, ils sont de beaucoup plus fins que nous... surtout quand ils écrivent. La plume mâle, en dépit de ses erreurs passées et futures, est trempée dans je ne sais quel qui charme, qui captive, qui ravit ; c'est un mélange exquis, adoucissant, délicieux. — tout ce qui coule à flots dans le brasier d'esprit dit à la plume d'« Un Bandit » dans ces lignes piquantes à la fois, que le lecteur a saisi, et que le lecteur a saisi.

Il faut nécessairement que l'auteur ait une prédilection bien marquée en faveur de Rimouski pour y accumuler à ses précieux Bijoux.

Bandit, change ton nom. On peut t'accuser de vol, et puis le pseudo-nom te va si mal ! Ne prends-tu celui de Fleur, ou Jacques, ou Victor, que sais-je encore !

A toi les Bijoux ! MORGANE.

La prochaine Exposition Provinciale.

L'Exposition provinciale qui se tiendra à Québec cet été aura lieu du 11 au 16 septembre.

Le bureau de direction est depuis longtemps à l'œuvre et est bien décidé à ne rien épargner pour en faire un succès qui dépassera encore celui de l'année dernière. La liste des prix est prête pour l'impression, et déjà bon nombre des plus importantes maisons de commerce ont écrit pour réserver leur espace et demander les renseignements nécessaires.

La compagnie compte sur le concours de tous les manufacturiers et industriels de Québec, car il ne faut perdre de vue qu'une exposition attire toujours des milliers d'étrangers qui dépensent largement en frais d'hôtels, de voitures, etc.

Une chose certaine, c'est que Rimouski fournira sa part du contingent de visiteurs à l'exposition.

Mélanges.

Tous mes souhaits de bienvenue à me charmante «coucours Fée Mystérieuse, dont l'admirable pensée intitulée « Respect à la vieillesse », est exquise de sentiment et de délicatesse, et dite avec un charme qui dénote une plume exercée et un cœur plein de générosité. J'espère que Fée Mystérieuse ne s'arrêtera pas après un aussi beau début, et que je compte avoir le plaisir de la lire très souvent dans ces colonnes.

J'ai reçu l'autre jour des violettes qui embaument délicieusement le petit coin que je leur ai donné. Je ne saurais assez remercier la charmante amie qui, de si loin, m'a envoyé ces humbles fleurs, délicat cadeau d'amitié. Elles m'ont dit de si charmantes choses, elles sont si tendrement éloquentes, que je ne pourrai m'en séparer, et toutes fanées qu'elles sont, je les conserve précieusement, certain qu'elles me murmurent toujours des tendresses au cœur. Elles causent des printemps qui les a caché, du bocage où elles se cachent, des oiseaux qui s'entrevoient de leur parfum, et, joyeux, chantaient de douces chansons. Et puis aussi mes violettes m'ont fait confidence de deux beaux surprises, de tendres romans ébauchés tout près d'elles ; de ces pauvrettes qui se cachent pour fuir des serments trompeurs. « L'amour nait, l'amour passe », soufflent-elles douloureusement. A ma correspondante elle pourrais répondre : Pas toujours, ma mignonne, on trouve quelquefois le « Paradis » sur la terre.

Mes chères lectrices, j'ai oui dire qu'aux Philippines, la loi qui régit les gens mariés est entièrement en faveur de la femme, et je m'empresse de vous l'annoncer avec une satisfaction que je vous prie de ne pas suspecter. Je ne pourrais vous expliquer en quoi consistent ces avantages, mais il est certain que cela procure quelque chose « extra », puisqu'on prend la peine de nous en informer. Donc, je conseille charitablement à toutes celles qui auraient envie de démentir, de prendre la route de ce pays fortuné, le pays des fruits d'or » et des femmes heureuses ! Je veux non pas vous donner des avis pernicieux, mais simplement une petite chance d'améliorer votre triale sort. Ceci dit pour les femmes parfaites, qui ont des maris insupportables, dont elles ne peuvent jamais citer assez les méfaits. Les pauvres hommes, je leur décerne une couronne de palmiers, et je leur rends leurs martyrs de multiples auroles.

Les Philippines sont hommes d'accoutrement, et je les aime ces gens-là. Evidemment ils ne s'imaginent pas que tout leur est dû et que la faiblesse de leurs compagnes doit toujours s'incliner devant leur force. C'est dommage qu'ils demeurent si loin, car, enfin, ils font des maris charmants. D'ailleurs nos voisins américaines ne se gênaient pas, sans doute, pour les réclamer comme leur part de butin.

Dreyfus, l'insti de l'île du Diable, a été ramené en France, où il est interné dans la prison de Rennes en attendant le nouveau procès qui décidera de son sort. Sera-t-il trouvé coupable ? de la grande nation française devra-t-elle s'incliner devant cet homme sacré martyr pour avoir souffert par elle ? Dreyfus est-il traître au pays qui l'a fait sien ? Sera-t-il trouvé victime de machinations infernales et proclamé innocent ? Autant de questions que nous nous posons et que l'avenir se chargera de résoudre. En passant, je ne puis m'empêcher de rendre hommage au dévouement sublime de Madame Dreyfus. C'est en grande partie à son femme que l'ex-capitaine d'artillerie doit le bonheur de l'avoir revue. Admirablement parvenue, elle n'a rien négligé pour parvenir au but. Elle a su mettre en œuvre toutes les influences nécessaires, et aujourd'hui elle doit être fière d'avoir accompli le grand pas ; car Dreyfus en France, pour lui, c'est peut-être la liberté, mais à coup sûr c'est la justice. Confiante en l'innocence de son mari, et je ne puis m'empêcher, devant cet héroïque couple, de faire les vœux les plus sincères pour qu'enfin le bonheur soit rendu à cette «pouse aimante et dévouée. D'ailleurs, bien des circonstances semblent démontrer que Dreyfus est une victime. Il en fallait une, et Dreyfus, qu'on a cru coupable, a été exclu dans cette île lointaine, seul avec des gardiens qui avaient défiance de lui parler en dehors de leur service. On assure, et je vous avouerai que c'est ce qui m'a le plus affligé, que le pauvre homme souffre d'une paralysie partielle de la langue, causée par son long silence. L'écriture, je vous prends toutes à témoins, n'est-ce pas atroce ? Pour moi j'aurais parlé seule — histoire de ne pas laisser rouiller l'organe le plus divertissant dont la nature nous ait dotés.

« Plaisir d'amour ne dure qu'un moment, Chagrin d'amour dure toute la vie ! »

J'avais, il y a bien longtemps déjà, une amie beaucoup plus âgée que

Notre Feuilleton

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un feuilleton palpitant d'intérêt, qui, quoique d'une morale sans réplique, n'en réserve pas moins des émotions aux amateurs de bonne littérature.

Nécrologie

En cette ville le 10 courant, les funérailles de M. Joseph Louis Labrie ont eu lieu à la cathédrale de Rimouski, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, parmi lesquels nous avons remarqué M. Siford Labrie, son père, M. Joseph et Laurent Labrie, ses oncles, sa sœur, Madame Birtz et son frère Welly. Monsieur Labrie a succombé à la consommation, et n'était âgé que de 29 ans. Il demeurait à Berlin, N.-H., et n'était de retour dans sa famille que depuis le mois d'avril. D'un caractère aimable et enjoué, il avait su attirer l'affection d'un grand nombre d'amis qui le regretteront longtemps.

Qu'il repose en paix. Un Am.

Notes locales

Hier l'après-midi un orage épouvantable, accompagné de tonnerre et d'éclairs, s'est abattu sur cette ville. Durant une demi-heure à peu près, une pluie torrentielle a transformé nos rues en rivières. M. Hubert Gagnon, un vieux cultivateur du Beauport, nous disait ce matin qu'il était tombé au moins deux pouces de grêle dans sa localité pendant l'orage.

Mercredi dernier, M. Herménégilde Lepage, marchand, envoyait sa voiture pour transporter des marchandises, lorsque rendu sur le milieu du pont, le cheval voulant traverser de l'autre côté, la voiture se trouva embourbée dans les rails du chemin de fer et fut presque entièrement enfoncée. Toujours est-il que le cheval prit peur, et en se débattant pour se tirer de ce mauvais pas, réussit à casser les timons et se débarrasser de l'étréinte. Une fois en liberté, le cheval prit la direction de la rue St-Germain, et dans sa course furieuse se rendit jusque vis-à-vis du magasin de son propriétaire. Il s'en est peu fallu que le jeune homme qui conduisait la voiture dans le moment fut précipité en bas du quai, où il se serait inévitablement noyé. Conducteur et cheval ont été quittes, le premier par la peur, et l'autre par quelques égratignures aux pattes.

Nos confrères de la presse, qui sont allés à bord du Sirois faire une excursion à l'île d'Anticosti, n'ont eu de retour mardi. Ils se disent enchantés de la réception qui leur a faite à l'île et des bons petits soins dont ils ont été l'objet de la part du capitaine et des officiers du Sirois. Nos amis ont passé la nuit de mardi à Rimouski, et sont retournés dans leur chaux-chez-moi par le train d'hier matin.

UNE OPÉRATION ÉVITÉE

M. R. A. Size, Ingersoll, Ont., explique la chose

Symptômes d'Appendicite — Comment elle fut guérie — Le patient est plein de santé et a repris son travail.

Du Chronicle, Ingersoll, Ont.

En février 1898, M. R. A. Size tomba malade et dut garder la maison pendant plusieurs semaines. Nous apprimes qu'il devait entrer à l'hôpital pour subir une opération mais l'opération n'eut pas lieu et retourna à son ouvrage, apparemment en bonne santé. Nous allâmes aux renseignements et nous apprimes qu'il avait pris les Pilules Rose de Dr Williams pour Personnes Pâles. M. Size est un citoyen très estimé d'Ingersoll ; il demeure dans cette ville depuis plus de trente ans, et depuis plus de dix-neuf ans il est à l'emploi de M. Martio & Son, menuisier. Un reporter du Chronicle lui demanda s'il consentait à lui accorder un interview pour publication, au sujet de sa maladie et de sa guérison subséquente, ce à quoi il acquiesça volontier, et exposa comme suit les détails de sa maladie et de sa guérison :

« En février je contractai un gros rhume qui paraissait se fixer dans le côté gauche. Le médecin croyait à une névralgie des nerfs. Le mal resta là quelque temps et se transporta dans le côté droit, dans la région de l'appendice. Nous eûmes recours à plusieurs remèdes externes, et je gardais des vésicatoires jusqu'à quarante-huit heures. Il ne se formait pas des ampoules et la douleur restait la même. Le médecin vint à la conclusion que l'appendice était malade et devait être enlevé. La douleur était très vive et la cheville du pied et les mains étaient raides et j'avais du mal dans tout le corps. La date de l'opération était fixée et j'étais résigné à tout. Une semaine avant de me rendre à l'hôpital, ma femme, en lisant le Chronicle, apprit mon attention sur une cure effectuée par les Pilules Rose de Dr Williams. Les symptômes de la maladie ressemblaient tellement au miens, que, après réflexion, elle fit des instances pour me faire essayer les pilules. Je n'avais que très peu de confiance dans les pilules, mais elle fit des instances tellement vives que je consentis à les prendre. A ma grande surprise, au bout de six jours mon état s'était visiblement amélioré. Le jour de l'opération était arrivé, mais j'informai les médecins que j'avais renoncé à l'idée de me rendre à l'hôpital au temps fixé, attendu que je me sentais mieux. Je continuai de prendre les pilules et je fus de plus en plus émerveillé du résultat que j'en obtins. Mon état s'améliora considérablement, ce qui me fit abandonner l'idée d'une opération. En commençant à prendre les pilules j'étais incapable de marcher et mes douleurs dans les côtés étaient atroces. Cinq semaines, jour pour jour après avoir commencé les pilules, j'étais en état de pouvoir recommencer mon ouvrage — je m'étais même complètement remis trois mois avant cela, et je travaille depuis magnifiquement. J'ai pris treize boîtes de pilules en tout, et elles m'ont fait plus de bien que toutes les ordonnances de médecins. J'ai la plus grande confiance dans les Pilules Rose de Dr Williams, je crois que c'est le meilleur remède du monde. Si elles n'étaient pas venues à mon secours j'aurais passé par les trances d'une opération, laquelle j'aurais peut-être succombé. En rendant ce témoignage public, je crois rendre service à mon prochain, car c'est par la voie de la presse que j'ai connu la valeur inestimable des Pilules Rose de Dr Williams.

Nous mettons le public en garde contre les nombreuses contrefaçons colorées rose de ces célèbres pilules. Les pilules véritables ne se vendent que dans des boîtes dont l'enveloppe porte les mots : « Dr Williams Pink Pills for Pale People ». Si votre marchand ne les a pas, nous vous enverrons, franco par la poste, au prix de cinquante centimes la boîte, ou six boîtes pour \$2.50. S'adresser à la compagnie des Remèdes de Dr Williams, Brockville, Ont.

SAINTE-ANGÈLE DE MÉRICI, RIMOUSKI

Les franc-tenanciers se sont assemblés, lundi, 3 juillet, pour l'élection des commissaires d'écoles. MM. Charles Rochefort et Elisé Dionne ont été choisis.

Agreable surprise

Le Daily Times de Glens Falls nous donne le compte-rendu d'une petite fête intime qui fut voir jusqu'à quel point notre compatriote, Mr L. J. Parant, de Rimouski autrefois, est loin en haute estime par ceux qui l'emploient et par ceux dont il a la surveillance.

« Dans l'après-midi de samedi, le 24 juin, John Smith, un nom de nos employés du moulin de sulfite, dans des termes appropriés à l'occasion, présenta à Mr L. J. Parant, une très belle bague surmontée de trois diamants de grand prix, comme marque de la grande estime qu'ils lui portent. Monsieur Parant, quoique se sentant ému et pris à l'improviste, a su remercier ses généreux donateurs par des expressions choisies.

« Mes chers amis, dit-il, le peu de connaissances et une certaine difficulté à manier la langue anglaise m'empêchent de m'expliquer au long et de dire convenablement tout ce que je pense et ressens dans le moment, car quand le cœur est plein les lèvres sont closes. Il est admis que depuis que nous vivons ensemble nos relations ont toujours été des plus amicales, et je vous donne ma parole que je ferai encore à l'avenir tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous aider et me rendre agréable à mes compagnons de travail dans toutes leurs entreprises. Ce magnifique bijou que vous avez eu la générosité de me faire cadeau me rappelle les heureux instants qui se sont écoulés depuis que je vis au milieu de vous, et j'entretiens l'espoir que les jours que l'avenir nous réserveront ne seront pas troublés par aucun incident fâcheux. Veuillez croire que cette preuve d'amitié de votre part me touche profondément, et que j'en garderai longtemps le doux souvenir. »

Mille HECTORINE COUILLARD, PROFESSEUR DE Musique et d'Anglais RIMOUSKI.

Sera à la disposition des personnes désireuses de prendre des leçons dans ces deux branches, soit privées ou à domicile.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL DE RIMOUSKI.

NOUVELLES DU YUKON

—Des rapports envoyés par M. J. Charleson, donnent des détails sur l'avancement rapide de la pose des fils télégraphiques du Yukon. En mai dernier, les fils étaient posés sur un parcours de 54 milles ; maintenant la ligne est terminée jusqu'à Lac La-Berge, éloigné de 15 milles des rapides du Cheval Blanc, et de 128 de Bennett, qui est déjà relié à Skaway par une ligne télégraphique appartenant à la compagnie de chemin de fer White Pass. M. Charleson croit que la ligne construite par le gouvernement sera terminée le 15 octobre prochain.

—Hier après midi, deux commencentements d'incendie ont causé de sérieux dommages aux résidences de M. J. B. Laliberté, négociant, rue des Fossés, et de M. Philémon Bunnell, bijoutier, 87 rue de l'église ; chez M. Laliberté, le feu a pris dans le troisième étage de la maison qui a été partiellement détruite. Les splendides appartements des étages inférieurs ont été considérablement endommagés par l'eau et la fumée. Les dommages convertis par les assurances se chiffrent dans les \$6,000. A la résidence de M. Brunel, les dommages sont moindres sur le mobilier, s'élevant à environ \$1,500. L'eau a endommagé le stock de M. Brunel dont l'établissement est au-dessous de sa résidence et a sa porte sur la rue St-Joseph. Les pertes totales de M. Brunel sont d'environ \$4,000, couvertes aussi par les assurances.

—M. Les Philippe Grenier, récemment admis à la pratique du droit, a été nommé procureur de MM. E. Larue et al., seigneur de Menville. M. Grenier est le secrétaire de l'hon. M. Flynn. Il a formé une société légale avec M. Léo Dionne, avocat.

—Vu l'absence en Europe de l'honorable Chs Fitzpatrick, aucun des 34 nouveaux avocats n'aura le droit de pratiquer avant son retour. C'est par trop ennuyeux ; mais, il n'y a pas à sortir de là. Les noms des nouveaux disciples de Themis ne seront mis sur la liste des avocats licenciés qu'au retour des solliciteurs généraux.

QUEBEC

—Les funérailles du révérend M. Hoffman, curé de Charlebourg depuis plusieurs années, ont eu lieu mardi dernier. Le défunt était âgé de 63 ans et 11 mois. Il fut ordonné prêtre à Québec le 27 février 1838. Il a succombé samedi dernier après quelques heures de maladie. Dans la journée de vendredi il avait visité plusieurs de ses paroissiens, et quoique fatigué et souffrant d'une légère indisposition, rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée. Sa mort jette le deuil dans toute la paroisse.

—L'autre soir, il s'est produit un léger éboulement de pierre et de terre sur la voie de l'Intercolonial, près du village Bienville ; et grâce à l'esprit prompt d'un nommé Fecteau, qui courait prévenir le dépecheur de trains, à Lévis, il n'y eut pas d'accident. Il est reconnu que cet endroit de la voie est dangereux, tant à cause des fréquents éboulements que du mauvais état des quais sur lesquels la voie est construite. « Le Soleil » croit à une tentative criminelle pour faire dérailler le convoi. C'est là une façon d'exercer le gouvernement fédéral qui a toujours négligé de faire faire des travaux d'urgence sur cette partie de la ligne ; car il n'y a pas plus de tentative criminelle que sur la main.

—Hier après midi, deux commencentements d'incendie ont causé de sérieux dommages aux résidences de M. J. B. Laliberté, négociant, rue des Fossés, et de M. Philémon Bunnell, bijoutier, 87 rue de l'église ; chez M. Laliberté, le feu a pris dans le troisième étage de la maison qui a été partiellement détruite. Les splendides appartements des étages inférieurs ont été considérablement endommagés par l'eau et la fumée. Les dommages convertis par les assurances se chiffrent dans les \$6,000. A la résidence de M. Brunel, les dommages sont moindres sur le mobilier, s'élevant à environ \$1,500. L'eau a endommagé le stock de M. Brunel dont l'établissement est au-dessous de sa résidence et a sa porte sur la rue St-Joseph. Les pertes totales de M. Brunel sont d'environ \$4,000, couvertes aussi par les assurances.

—M. Les Philippe Grenier, récemment admis à la pratique du droit, a été nommé procureur de MM. E. Larue et al., seigneur de Menville. M. Grenier est le secrétaire de l'hon. M. Flynn. Il a formé une société légale avec M. Léo Dionne, avocat.

—Vu l'absence en Europe de l'honorable Chs Fitzpatrick, aucun des 34 nouveaux avocats n'aura le droit de pratiquer avant son retour. C'est par trop ennuyeux ; mais, il n'y a pas à sortir de là. Les noms des nouveaux disciples de Themis ne seront mis sur la liste des avocats licenciés qu'au retour des solliciteurs généraux.

SAINT-ANGÈLE DE MÉRICI, RIMOUSKI

Les franc-tenanciers se sont assemblés, lundi, 3 juillet, pour l'élection des commissaires d'écoles. MM. Charles Rochefort et Elisé Dionne ont été choisis.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL DE RIMOUSKI.